

Compte rendu du conseil d'administration du 28/02/2023

Le conseil d'administration a examiné les points suivants.

Après signature de la feuille de présence, deux invités, Mme Lubert et Mr Pouban, ont été présentés aux administrateurs pour prendre part à la réunion.

1-Conseil de quartier. Michel Braunstein a rappelé les grandes lignes du premier conseil de quartier du Val Saint André qui s'est déroulé le 22/11/2022. Un [compte rendu](#) en avait été publié sur le site. Les points abordés concernant plus particulièrement le quartier, furent la circulation au RICM et le parc du Grand Barret. Il a été rappelé à ce sujet que les importants engagements à la charge de la mairie inscrits dans l'acte de vente d'août 2018 et qui devaient être réalisés dans les 5 ans n'ont pas tous été effectués.

Une synthèse de l'ensemble des réunions de conseils de quartier (15 au total) est prévue à partir du mois de mars. Le sujet avait également été évoqué par la fédération des Ciq dans un [article publié sur le site](#).

Il est précisé également que la déclaration d'utilité publique (DUP) ne semble plus être un sujet tabou pour la municipalité. Une DUP a notamment été évoquée à propos de la construction d'un nouveau pont dans le quartier des 3 Sautets.

Michel Kapferer souligne la participation importante des élus et des services de la mairie à la réunion du conseil de quartier et souhaite qu'à l'avenir un format plus réduit soit adopté mais avec une fréquence plus importante.

2-Suivi Carcassonne, boulevard des Poilus et legs Constant. Michel Braunstein reprend [différents points](#) concernant l'espace Carcassonne et l'aménagement du boulevard des Poilus déjà publiés sur le site. La réunion prévue sur ce sujet avec Eric Chevalier n'a toujours pas eu lieu et les plans d'aménagement de la zone ne sont pas encore disponibles. Il est également évoqué par Claude Gueydan, un possible retard dans l'exécution des travaux de réhabilitation de l'espace Carcassonne. A cette occasion Gérard Legalle a fait remarquer que le boulevard des Poilus ainsi que les platanes situés près du boulevard Carnot relèvent de la compétence du département, alors que les trottoirs sont de compétence communale.

Paul Lespinat insiste sur le non respect par la mairie du legs Constant. En effet un bail de 3 ans aurait été signé récemment entre la mairie et l'association [Aix Multiservice](#) dont la raison sociale est la réinsertion professionnelle via l'entretien d'espaces verts. On est très éloigné des conditions figurant dans le legs qui imposait l'installation de jeux d'enfants. Il est prévu d'alerter le journal la Provence et d'écrire une lettre à Mme le maire.

Michel Braunstein signale aussi que le projet de PLUI devrait être voté par le conseil métropolitain le 17 mars et que l'ensemble des documents constituant le

PLUi sera mis à disposition du public sous forme électronique fin mars. Une nomenclature de zonage commune aux 36 communes du Pays d'Aix est prévue, ce qui rendra obsolète celle actuellement utilisée dans le PLU d'Aix en Provence de 2015. L'enquête publique, quant à elle, est prévue entre le 15 septembre et le 30 octobre.

3-Fête foraine. Hubert Capes résume [la réunion](#) qui s'est tenue le 19/01 sur la fête foraine. Les nuisances sonores et le stationnement furent abordés. Cette réunion démontre l'impossibilité d'un dialogue constructif avec Mr Bailly Maitre qui ne veut plus entendre parler de l'étude d'impact effectuée en 2020 par les services de la mairie. Il y a lieu de remarquer aussi l'attitude de la mairie qui semble se rallier trop facilement à l'argumentation des forains et vouloir ignorer une étude d'impact qu'elle avait commandée.

Stéphane Muscat, directeur de cabinet du maire, aurait évoqué au cours d'une entrevue avec Mr Bailly Maitre, la possibilité d'une nouvelle étude d'impact quand la nouvelle configuration de la foire sera effective, c'est à dire en 2024

Le CIQ a enregistré deux signalements de nuisances sonores mais les administrateurs reconnaissent que les horaires de sonorisation sont respectés.

Le problème important qui subsiste est le stationnement anarchique le long de l'avenue des Déportés qui est une grande source de nuisances. Le CIQ interviendra pour demander une présence plus importante de la police municipale lors des week end.

4- Aménagement du parc du Grand Barret et biodiversité. Une réunion avec le CIQ du Pont de Béraud devrait avoir lieu prochainement sur l'aménagement du parc. Le projet d'inventaire sur la biodiversité par les scouts et louveteaux aixois dans la Carrière du Marbre Noir semble ne pas être retenu par la municipalité pour des raisons de sécurité liées aux éboulements de rochers. Un projet de remplacement est à l'étude, avec la participation du muséum, qui l'an passé avait organisé un projet nature pour les jeunes, dans différents parcs de la ville.

5-Questions diverses

Eric Massal a déjà obtenu l'accord de l'école du Val Saint André et attend celui de l'école du Val de la Torse pour la participation au prochain concours de poésie des enfants du quartier qui doit se dérouler en juin. La remise des prix aura lieu fin juin.

Michel Kapferer confirme que la copropriété du Val de la Torse n'adhère plus au CIQ en raison de la politique de proximité insuffisante menée selon lui par le CIQ

L'assemblée générale statutaire annuelle aura lieu le samedi 25 mars à 14h30 à la Grande Bastide .

Delphine de Guillebon

Hubert Capes

